

26 EME BALADE AU PAYS DE COCAGNE ET DU VENT D'AUTAN

Organisée par le VELO CLUB VILLEFRANCHOIS

Le DIMANCHE 09 OCTOBRE 2016

...Il s'agit d'une balade cyclotouristique où la bicyclette est au service de la découverte et de la convivialité ...

Règles, principes et programme

Seuls sont considérés comme participants à cette randonnée, les cyclos qui se seront inscrits avant de prendre le départ, et qui seront aussi en possession d'une licence fédérale ou d'une carte assurance journalière.

La participation est fixée à 2,50 € pour les licenciés de toutes fédérations, et à 6 € pour les non licenciés qui retireront à l'inscription une carte assurance pour la journée. La présentation de la licence est obligatoire pour les licenciés.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte à l'inscription. Celui-ci présentera une autorisation parentale manuscrite mentionnant la date et le titre de la balade. Il engagera sa responsabilité d'accompagnateur auprès du jeune concerné.

Les inscriptions seront recueillies à la halle au Salé dès 7 h 30 et pas avant. Elles s'achèveront à 9 h 30.

Les participants se verront offrir un casse-croûte paysan au point rencontre situé cette année **au lac de la Ganguise (à la base nautique)**. Celui-ci sera servi **à partir de 8 h 45 et pas avant**, et fermé à 10 h 30.

Un vin d'honneur terminera cette matinée de détente **vers 11 h 45.**

Les organisateurs invitent à une balade, qui exclut tout esprit de compétition et tout classement. L'objectif premier est la convivialité et la découverte par le biais de la bicyclette.

La prudence est évidemment de rigueur. On se doit de respecter les règles du Code de la Route, les Arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur.

Le port du casque est fortement recommandé.

La Nature qui nous entoure est aussi digne de respect. On s'abstiendra donc de la souiller ; les papiers et emballages trouveront place dans nos poches avant de finir dans une poubelle.

Le programme d'un coup d'œil !

. 7 h 30 inscriptions

. 9 h casse-croûte paysan

. 11 h 45 vin d'honneur

Et pour ceux qui le souhaitent et sur inscription préalable

. 12 h 45 « La Cassole Villefranchoise »

**26 EME BALADE AU PAYS DE COCAGNE
ET DU VENT D'AUTAN**

Organisée par le VELO CLUB VILLEFRANCHOIS

Le DIMANCHE 09 OCTOBRE 2016

La détente et la convivialité

Acte 1 : le casse-croûte paysan du Lac de la Ganguise (base nautique)...dans la tradition, avec sa saucisse de Villefranche dorée sur la braise... on s'y arrête, on s'attarde bref on prend le temps... Une équipe vous y attendra dès 8 h 45.

Acte 2 : le vin d'honneur à Villefranche... peu importe les récompenses ; l'essentiel est dans la rencontre autour du verre de l'Amitié...

Acte 3 : la « Cassole Villefranchoise » (18.00 €)reconduite pour la 17^{ème} fois. Salade du Lauragais, Cassoulet au confit de canard, fromage, dessert, vin et café... après une matinée de détente et de découverte, on prolonge la fête en mettant les pieds sous la table. Tout le club villefranchois sera là pour vous accueillir... mais

**INSCRIVEZ-VOUS DES A PRESENT ET JUSQU'AU MARDI 4 OCTOBRE DERNIER
DELAI AUPRES DE JEAN-CLAUDE BAVATO RD 813 – 31290 AVIGNONET
LAURAGAIS (05.61.27.01.87)**

IMPERATIF : aucune inscription ne sera valable sans chèque

.....
BULLETIN D'INSCRIPTION A LA CASSOLE

CLUB (ou PARTICIPANT) : **FEDERATION :**

NOMBRE DE REPAS :X 18.00 € =

Chèque impérativement joint à l'ordre du Vélo Club Villefranchois

Ci-après, noms et prénoms des personnes inscrites :

.....
.....
.....

A....., le2012
signature